

**ANNEXES AU CONTRAT DE RESERVATION
LOTISSEMENT « LES MERINOS » - SAINT-MARTIN-DE-CRAU
LOT N° 8**

Le réservataire déclare avoir reçu copies et pris connaissance des pièces essentielles suivantes :

Le permis d'aménager et ses éventuels modificatifs,
Le plan de masse, le plan de situation, le plan de commercialisation,
Le règlement du lotissement,
Le cahier des charges du lotissement,
Le cahier des prescriptions architecturales,
Le programme des travaux,
Les statuts de l'Association syndicale,
L'état des risques et pollution,
L'étude de sol de type G1 réalisée sur l'assiette du projet de lotissement

Le RESERVATAIRE

Fait à Arles

Le 29 mars 2024

Le RESERVANT

Fait à Arles

Le 29 mars 2024

Le RESERVATAIRE

*« Je reconnais avoir parfaite connaissance des
pièces listées ci-dessus et que ces dernières font
partie intégrante du contrat »*

*"Je reconnais avoir parfaite connaissance
des pièces listées ci-dessus et que ces dernières
font partie intégrante du contrat"*



Le RESERVANT

« Lu et Approuvé »

lu et approuvé

